

## La filière bois en Ile-de-France : un fonctionnement qui dépasse les limites régionales

*Davantage considérées comme des espaces de loisirs et de promenade, les forêts franciliennes sont relativement sous-exploitées. Avec 11 200 salariés et 2 500 établissements, le cœur de la filière bois francilienne est spécialisé dans l'industrie du papier-carton, le travail du bois et la construction en bois. Ce dernier segment, et notamment les activités de travaux de charpente, est en plein développement. La coupe, le sciage et la première transformation du bois constituent en revanche une faiblesse pour la région qui doit s'approvisionner en dehors du territoire. Avec de nombreux emplois dans les sièges d'entreprises, l'Ile-de-France constitue un centre de décision important pour la filière bois.*

Laure Omont, Insee Ile-de-France

Les bois et les forêts couvrent un peu moins d'un quart du territoire de la région Ile-de-France, autant que la partie urbanisée, soit environ 284 000 hectares. Le taux de boisement de l'Ile-de-France se situe ainsi dans la moyenne des régions françaises. L'ouverture massive de la forêt au public citoyen est la vocation première des forêts franciliennes domaniales, reléguant ainsi la valorisation et la rentabilité de cette ressource naturelle au second plan. Les volumes de bois exploités sont largement inférieurs au potentiel naturel de la forêt francilienne, particulièrement en forêt privée du fait de son important morcellement. En 2009, le volume de bois potentiellement mobilisable représentait plus de 5 fois la quantité effectivement exploitée. L'Ile-de-France, de surcroît démunie de scieries, a des échanges avec les régions voisines et avec l'étranger pour s'approvisionner en produits issus de la transformation des grumes. La filière bois offre cependant un fort potentiel de développement (⇒■ Les enjeux de la filière bois). Avec la mise en œuvre du Grenelle de

l'environnement, la construction en bois et le bois énergie sont en plein essor (⇒■ Le bois énergie).

De l'arbre au produit fini, la filière bois est constituée de 9 activités allant de la sylviculture et de l'exploitation forestière à la construction en passant, par exemple, par le sciage et le travail du bois ou

l'industrie du papier et du carton (hors bois énergie) ①. Dans la présente étude, seuls les établissements complètement intégrés à la filière (cœur ou noyau de la filière) font l'objet d'une analyse détaillée (⇒■ Méthodologie).

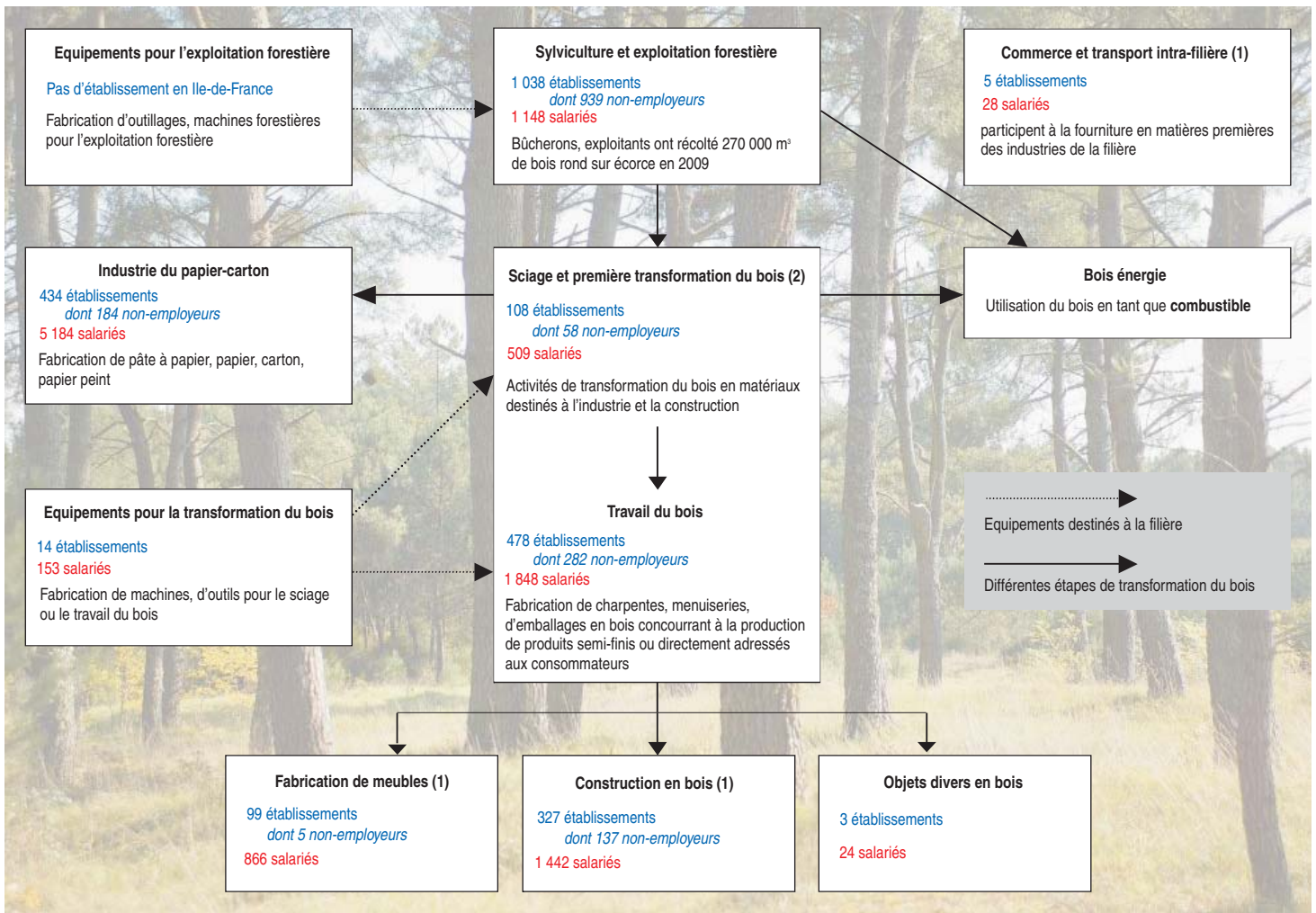
Des segments comme la sylviculture et l'exploitation forestière, le sciage et le

### Les enjeux de la filière bois

Dans le cadre des orientations du Grenelle de l'environnement, la mobilisation du matériau bois prend toute sa dimension en Ile-de-France, comme dans le reste du pays. Dans le domaine de la construction, tout d'abord, l'Ile-de-France offre un potentiel énorme d'utilisation du matériau bois avec 700 millions de m<sup>2</sup> de bâti à rénover. Les qualités du bois en termes de légèreté et d'isolation seront à exploiter. D'autre part, l'objectif du Grenelle de porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale valorise le bois comme source d'énergie.

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de juillet 2010 a mis en place le plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) ([www.driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr](http://www.driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr)). Ce plan prévoit un programme d'actions opérationnel en faveur d'une mobilisation supplémentaire de bois, dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt. Il identifie à l'échelle régionale les massifs forestiers qui justifient des actions prioritaires pour remplir ces objectifs. De plus, le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) vise à développer l'utilisation du bois énergie tout en respectant les mesures du plan de protection de l'atmosphère (PPA) en termes de qualité d'air.

## 1 Le périmètre du cœur de la filière bois en Ile-de-France : de l'arbre à l'objet en bois



(1) Segments moins présents dans le cœur de filière que dans le périmètre partiel (voir encadré Méthodologie).

(2) Le domaine « sciage et première transformation du bois » comprend le sciage et le rabotage, l'imprégnation et la fabrication de placages et de panneaux de bois.

Source : Insee, Clap 2009

## Le bois énergie

Dans un contexte de tension sur les énergies d'origine fossile non renouvelables et des engagements internationaux qui visent à réduire l'émission de gaz à effet de serre, le développement des filières biomasse énergie (bois, pailles, cultures énergétiques, biogaz...) constitue une priorité en Ile-de-France. Plus particulièrement, le bois énergie est en plein essor. Conséquence de la concrétisation de nombreux projets de chaufferies bois, tant dans l'habitat collectif qu'au niveau d'installations industrielles, la récolte déclarée de bois de chauffage (ou bois énergie) a progressé de 80 % en Ile-de-France entre 1990 et 2009 (enquête exploitation forestière et scierie, Agreste Ile-de-France, n° 105, novembre 2010).

Le bois énergie est difficile à approcher en termes statistiques. Les produits mobilisés et créés par ce secteur sont divers et évoluent. En effet, le bois énergie se présente sous plusieurs formes de combustibles :

- le bois bûche (ou bois de chauffage) est le plus utilisé par les particuliers ;
- le granulé de bois (ou pellet) est un petit cylindre de sciure de bois très fortement compressée. Il est fabriqué à partir de sciures ou de sous-produits de menuiserie ;
- le bois déchiqueté est produit à partir des sous-produits issus de l'exploitation forestière. On distingue trois types de combustibles en fonction de leur origine : la plaquette forestière, les produits connexes des industries du bois et les produits bois en fin de vie.

Les activités qui ont trait au bois énergie se retrouvent donc dans différents segments comme par exemple la sylviculture et l'exploitation forestière ou le sciage. De plus, une part importante de la production du bois énergie est non déclarée (production pour compte propre ou en dehors des parcours légaux), ce qui rend complexe la quantification de ce segment.

travail du bois ou l'industrie du papier et du carton sont composés d'établissements qui exercent pour une grande majorité d'entre eux des activités appartenant au cœur de filière. D'autres segments recouvrent en revanche des activités plus larges et ne font ainsi pas totalement partie du noyau de la filière. C'est le cas particulièrement de la fabrication de meubles, de la construction en bois et du commerce et transport intra-filière. Dans ces domaines, certains établissements peuvent ainsi avoir une partie seulement de leur activité liée à la filière. Ils appartiennent alors au périmètre partiel ou potentiel de la filière 2.

Ainsi, 2 500 établissements sont complètement intégrés dans la filière bois en Ile-de-France. Ils définissent le cœur de la filière bois. Cependant, 12 730 établissements supplémentaires contribuent pour une partie de leur activité à la filière et 22 480 contribuent potentiellement à

## 2 La construction en bois très présente dans les périmètres partiel et potentiel

Répartition des établissements et des effectifs salariés de la filière bois par segment dans les périmètres noyau, partiel et potentiel en Ile-de-France

	Périmètres de la filière					
	Noyau		Partiel		Potentiel	
	Etablissements	Effectifs	Etablissements	Effectifs	Etablissements	Effectifs
Sylviculture et exploitation forestière	1 038	1 148	18	360	0	0
Equipements pour l'exploitation forestière	0	0	19	//	0	0
Sciage et travail du bois	586	2 357	70	1 550	0	0
Industrie du papier et du carton	434	5 184	77	4 889	0	0
Fabrication de meubles	99	866	2 078	3 808	0	0
Construction en bois	327	1 442	8 092	15 567	12 457	17 444
Objets divers en bois	3	24	3	//	327	1 233
Equipements pour la transformation du bois	14	153	36	493	0	0
Commerce et transport intra-filière	5	28	2 340	11 448	9 696	41 714
<b>Total</b>	<b>2 506</b>	<b>11 202</b>	<b>12 733</b>	<b>38 402</b>	<b>22 480</b>	<b>60 391</b>

// non significatif

**Lecture** : dans la construction en bois, 327 établissements font partie du cœur (noyau) de la filière. De plus, 8 092 établissements contribuent pour partie de leur activité à la filière, et 12 457 établissements peuvent contribuer à la filière mais de manière très restreinte, sachant qu'on ne peut quantifier cette part de l'activité qui fait effectivement partie de la filière.

Source : Insee, Clap 2009

la filière. Dans la suite du document, seul le cœur de la filière bois est analysé car les sources disponibles ne permettent pas de connaître la part de l'activité liée à la filière bois des établissements des périmètres partiel et potentiel.

### L'Ile-de-France : 6<sup>e</sup> région française pour la filière bois

Avec 11 200 salariés répartis dans 2 500 établissements, l'Ile-de-France est la sixième région française pour le cœur de la filière bois derrière Rhône-Alpes, l'Aquitaine, les Pays de la Loire, la Lorraine et le Poitou-Charentes. Cependant, la filière pèse peu à l'échelle de l'économie de la région et représente seulement

0,2 % des effectifs et des établissements. En France, le cœur de la filière bois rassemble 55 500 établissements qui emploient 218 000 salariés, ce qui représente 1 % de l'économie nationale. L'Ile-de-France ne regroupe que 5 % des effectifs de la filière bois française alors que la région concentre à elle seule 24 % des effectifs nationaux tous secteurs confondus.

### L'Ile-de-France : centre de décision de la filière bois

Effet de la concentration dans la région capitale de nombreux sièges d'entreprises (→ Sources et définitions), les salariés sont plus nombreux à travailler

dans ces établissements sièges en Ile-de-France qu'en France dans la filière (29 % contre 18 %). Les cadres sont davantage représentés dans ces centres de décision (22 % de cadres sont présents dans les sièges contre 14 % dans l'ensemble de la filière francilienne).

Les établissements de production rattachés à ces sièges franciliens d'entreprises sont implantés en province pour une grande partie d'entre eux (16 400 salariés). Certains sont localisés en Ile-de-France et emploient 15 % de l'effectif de la filière de la région. La part de cadres dans ces établissements y est plus faible (8 %).

Par ailleurs, les entreprises mono-établissements représentent 80 % des

## 3 L'Ile-de-France concentre 5 % des effectifs de la filière bois française

Segments	Emploi salarié		Etablissements		Nombre de salariés dans les sièges	Nombre de salariés dans les entreprises mono-établissements
	Effectifs	Part dans la France	Nombre	Part dans la France		
Sylviculture et exploitation forestière	1 150	6,0	1 040	3,4	530	190
Sciage et travail du bois	2 360	3,1	590	4,9	480	1 420
Industrie du papier et du carton	5 180	7,2	430	19,6	1 870	2 050
Fabrication de meubles	870	5,2	100	8,1	//	860
Construction en bois	1 440	4,9	330	3,5	300	940
Autres*	200	3,8	20	4,9	70	100
<b>Total</b>	<b>11 200</b>	<b>5,1</b>	<b>2 510</b>	<b>4,5</b>	<b>3 250</b>	<b>5 560</b>

\*la catégorie "Autres" regroupe les segments "Equipements pour l'exploitation forestière", "Objets divers en bois", "Equipements pour la transformation du bois" et "Commerce et transport intra-filière".

// non significatif

**Lecture** : 6 % des effectifs salariés du segment "sylviculture et exploitation forestière" de la filière bois sont localisés en Ile-de-France.

Source : Insee, Clap 2009

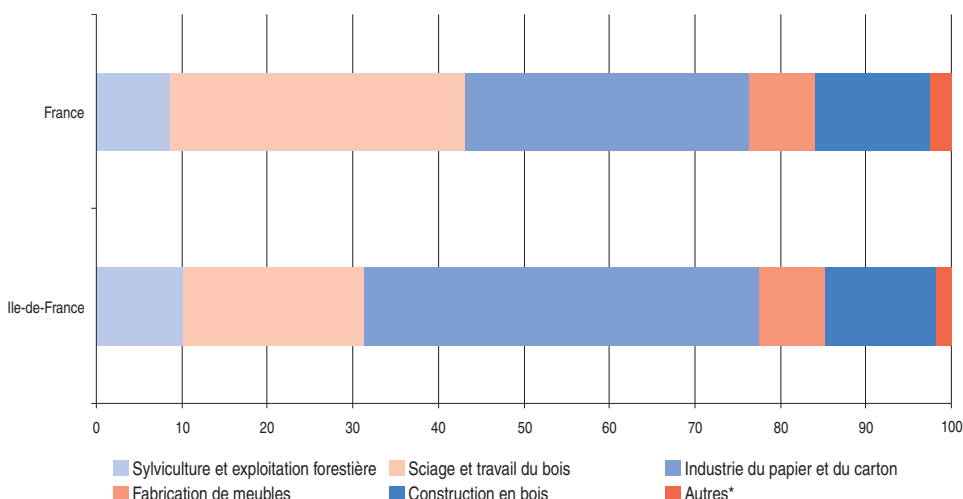
établissements de la filière et emploient la moitié des salariés de la filière régionale. Il peut s'agir d'entreprises sans salariés, artisans par exemple (53 % des établissements de la filière) ou d'entreprises ayant au moins un salarié (28 %). Parmi ces entreprises mono-établissements employant au moins une personne, 90 % ont moins de 20 salariés.

Enfin, les établissements du cœur de filière localisés en Ile-de-France peuvent également dépendre d'entreprises dont le siège se situe en province. Ces établissements emploient 6 % des effectifs de la filière bois francilienne.

Globalement, la taille des établissements de la filière bois francilienne est assez hétérogène. Une grande majorité d'entre eux n'a pas de salariés. A l'inverse, quelques établissements (0,5 %) concentrent 20 % des salariés de la filière. Hormis l'Office national des forêts, les plus gros établissements (plus de 200 salariés) de la filière francilienne font partie de l'industrie du papier et du carton et appartiennent à des groupes français comme Arjowiggins Security ou la Société Exacompta.

#### 4 L'Ile-de-France spécialisée dans l'industrie du papier et du carton

Répartition des effectifs salariés de la filière bois française et francilienne par segment (en %)



\*la catégorie "Autres" regroupe les segments "Equipements pour l'exploitation forestière", "Objets divers en bois", "Equipements pour la transformation du bois" et "Commerce et transport intra-filière".

Source : Insee, Clap 2009

### Un salarié sur deux travaille dans l'industrie du papier-carton

Avec près de 5 200 salariés, dont 36 % travaillent dans des sièges d'entreprises, l'industrie du papier-carton est le segment d'activités le plus important de la

filière bois francilienne. Faiblesse de l'Ile-de-France, le segment « sciage et travail du bois » est bien moins représenté qu'au niveau national (21 % des effectifs contre 34 % en France) 4. Viennent ensuite la construction en bois (13 %) et la sylviculture (10 %). La part de la construction en bois dans la filière en France est tout à fait comparable à

## Méthodologie

La méthodologie d'analyse de la filière économique régionale « Bois » a été développée par l'Insee en partenariat avec le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Cette méthodologie met en œuvre une définition conventionnelle de la filière fondée principalement sur la nomenclature d'activités française (NAF). Ainsi, 97 % des établissements du noyau sont sélectionnés par cette méthode. Cette liste est ensuite enrichie par les enquêtes annuelles de production (EAP) de l'Insee et les enquêtes du SSP (l'enquête annuelle sur les branches d'activité sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois et l'enquête annuelle sur la branche d'activité d'exploitation forestière). Cette approche permet un repérage des établissements de la filière bois présents sur le territoire francilien. L'ensemble de ces établissements forme alors le périmètre de la filière.

L'appartenance à la filière est définie selon 3 niveaux :

- le **noyau de la filière**, activités complètement intégrées dans la filière ;
- les **secteurs partiels** qui ont une partie significative de leur activité intégrée dans la filière ;
- les **secteurs potentiels** pour lesquels certains établissements sont dans la filière, mais en nombre (très) restreint.

La méthodologie proposée permet ainsi d'identifier 9 domaines d'activités (ou segments) de la filière :

- sylviculture et exploitation forestière (0129Z, 0210Z, 0220Z, 0230Z, 0240Z) ;
- équipements pour l'exploitation forestière (codes d'activité hors noyau) ;

- sciage et travail du bois (1610A, 1610B, 1621Z, 1622Z, 1623Z, 1624Z, 1629Z) ;
- industrie du papier-carton (1711Z, 1712Z, 1721A, 1721B, 1721C, 1722, 1723Z, 1724Z, 1729Z) ;
- fabrication de meubles (codes d'activité hors noyau) ;
- construction en bois (4391A) ;
- objets divers en bois (codes d'activité hors noyau) ;
- équipements pour la transformation du bois (2895Z) ;
- commerce et transport intra-filière (codes d'activité hors noyau).

Dans cette étude, l'analyse porte sur les seuls établissements du cœur de filière (« noyau » de la filière).

Le **périmètre partiel** contient 12 700 établissements et 38 400 salariés. Les segments « Fabrication de meubles », « Construction en bois » et « Commerce et transport intra-filière » composent largement ce périmètre.

**Important** : les segments « Equipements pour l'exploitation forestière », « Fabrication de meubles », « Objets divers en bois », « Commerce et transport intra-filière » n'ont pas de codes d'activité faisant partie du noyau. Néanmoins, dans le cœur de filière (noyau), des établissements sont recensés dans ces segments. Il s'agit d'établissements repérés à l'aide des enquêtes annuelles de production (EAP) et des enquêtes du service statistique et de la prospective (SSP) ; ces enquêtes viennent en effet compléter et enrichir l'approche conventionnelle basée sur la nomenclature d'activités française (NAF).



celle de l'Ile-de-France (13 %). Cependant, au sein du secteur de la construction en général, la construction en bois est moins développée en Ile-de-France qu'en France. En effet, la construction en bois ne regroupe que 0,5 % des effectifs de la construction dans la région contre 2 % en France. Ceci s'explique, notamment, par les spécificités du parc de logement francilien : davantage d'habitats collectifs et moins de maisons en bois (4,2 % en Ile-de-France contre 11,3 % pour l'ensemble de la France métropolitaine) selon l'observatoire économique de France bois forêts.

### Les effectifs de la filière bois davantage en déclin en Ile-de-France qu'en France

Depuis 2004, le nombre de salariés dans la filière bois francilienne a chuté de 16 %. Le nombre d'établissements dans la filière progresse, quant à lui, de 3 % en Ile-de-France. Ce sont, en effet, plutôt de

petits établissements qui se créent et de plus grands qui ferment. Au niveau national, la baisse du nombre de salariés est plus faible (- 7 %) et l'augmentation du nombre d'établissements plus forte (+ 20 %). En Ile-de-France, l'industrie du papier et du carton perd le quart de ses salariés en cinq ans, ce qui représente les trois quarts des baisses d'effectifs de la filière. Le sciage et travail du bois en perd quant à lui 17 %. Dans ces deux segments, les pertes sont moindres en France (respectivement 20 % et 5 %). Le nombre d'établissements français du sciage et du travail du bois progresse de 6 % alors qu'il diminue de 7 % en Ile-de-France.

En Ile-de-France, comme en France, sous l'impulsion des orientations du Grenelle de l'environnement, le nombre d'établissements et les effectifs dans la construction en bois augmentent de façon significative au cours des cinq dernières années (respectivement + 27 % et + 28 % entre 2004 et 2009 en Ile-de-

France). Cependant, au niveau national, la progression est plus forte puisque le nombre d'établissements dans ce domaine est en hausse de 40 %.

### La filière bois francilienne : davantage de cadres qu'au niveau national

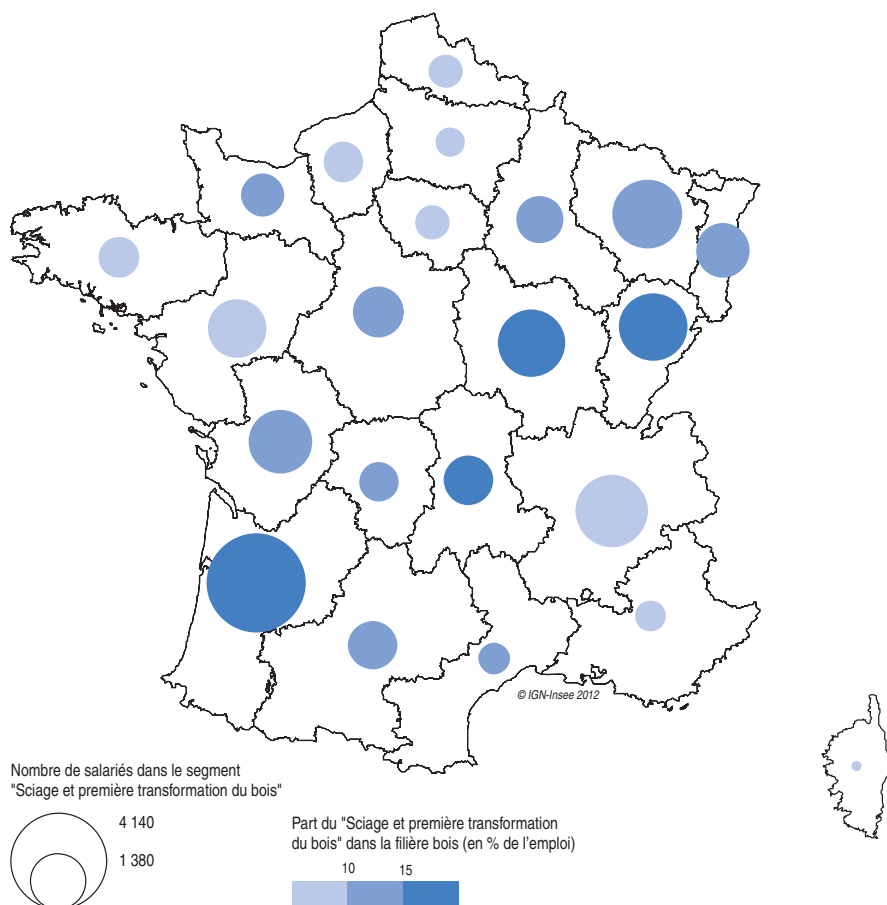
La concentration des sièges en Ile-de-France a pour conséquence une plus forte représentation des fonctions administratives et décisionnelles par rapport aux fonctions de production dans la région. Ainsi, les cadres et les professions intermédiaires sont davantage présents dans la filière francilienne que dans la filière française (14 % contre 7 % en ce qui concerne les cadres). En revanche, la filière bois nationale est composée de 70 % d'ouvriers contre 56 % en Ile-de-France.

Dans la région, les segments les plus âgés sont la « sylviculture et exploitation forestière » et « l'industrie du papier-carton ». La construction en bois et la fabrication de meubles sont par contre plus jeunes. Même si les femmes sont davantage représentées en Ile-de-France qu'en France, la part des hommes reste très élevée dans la filière bois. Sept salariés sur dix sont des hommes contre huit sur dix en France. La parité est relativement respectée dans l'industrie du papier-carton ; au contraire, plus de neuf salariés sur dix sont des hommes dans la construction en bois.

A l'image des autres secteurs de l'économie, la filière bois rémunère en moyenne mieux en Ile-de-France qu'en France du fait de la présence de sièges sociaux qui emploient davantage de cadres. Le segment de la filière bois le plus rémunérateur en Ile-de-France est l'industrie du papier-carton. La filière bois francilienne reste cependant en deçà de l'ensemble des secteurs de l'économie en termes de salaires du fait d'une moindre présence de cadres que dans le reste de l'économie (deux fois moins).

### 5 Le "sciage et première transformation du bois" très présent en Bourgogne et en Aquitaine


Nombre d'emplois salariés et part de la filière "Sciage et première transformation du bois" dans la filière bois (en %) dans les régions françaises



### L'Ile-de-France, région démunie de scieries

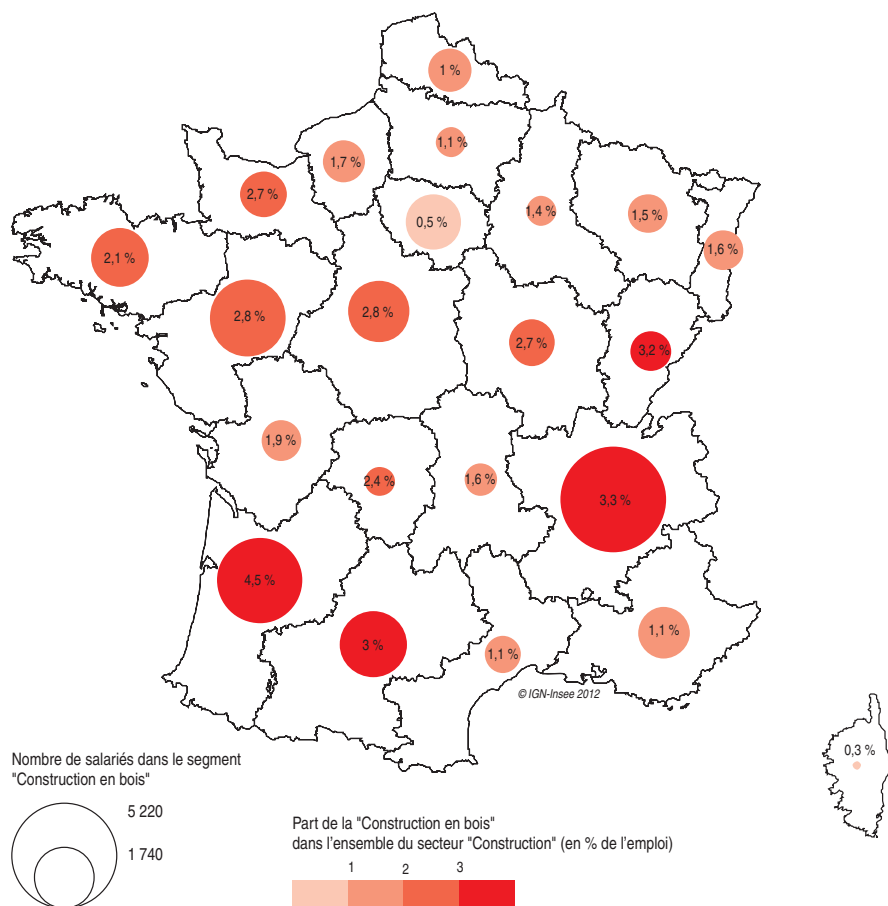
Avec 2 400 salariés, le « sciage et travail du bois » rassemble un cinquième des effectifs de la filière bois d'Ile-de-France.

Cependant, ce segment est orienté dans la région principalement vers le travail du bois qui regroupe des activités telles que la fabrication de charpentes, d'emballages en bois ou encore d'objets divers en bois. Le travail du bois emploie en effet 80 % des effectifs du segment. A l'inverse, le sciage et la première transformation du bois (sciage, rabotage, imprégnation et fabrication de placages) constituent le maillon faible de la filière francilienne. Alors qu'une soixantaine de scieries étaient présentes en Ile-de-France dans les années 1970, ces dernières ont presque complètement disparu du territoire aujourd'hui en raison du prix élevé du foncier dans la région. La production francilienne de sciage a ainsi chuté massivement. L'un des enjeux majeurs de la filière bois en Ile-de-France est donc de maintenir un approvisionnement suffisant en produits issus de la première transformation du bois. La réalisation de cet objectif peut passer par le développement de connexions interrégionales dans le secteur du sciage et de la première transformation ou par le redéploiement et la redynamisation de ce secteur au sein même de la région.

Le « sciage et le travail du bois » et en particulier le sciage et la première transformation du bois sont davantage présents dans toutes les régions avoisinantes de l'Ile-de-France  5. La Bourgogne et Champagne-Ardenne, par exemple, concentrent respectivement 22 % et 13 % des effectifs de leur filière dans le sciage et la première transformation du bois alors que ce secteur ne représente que 4 % des effectifs de la filière bois francilienne. L'Ile-de-France, démunie de scieries, exporte ses grumes (principalement des feuillus) vers les régions voisines ou à l'étranger et s'approvisionne en produits issus de la première transformation des conifères, essence qui lui fait défaut dans ses récoltes.

Huit salariés sur dix du travail du bois (y compris sciage) travaillent dans des sièges ou des entreprises mono-établissements. La moitié des établissements de ce segment sont des entrepreneurs indépendants. Les entreprises mono-établissements et qui emploient au moins un salarié sont plutôt de petite taille. Elles emploient en effet en moyenne 7 salariés (8 en moyenne sur l'ensemble de la filière).

 6 **La construction en bois représente une faible part de la construction en Ile-de-France**  
 Nombre d'emplois salariés et part de la "construction en bois" dans le domaine de la construction (en %) dans les régions françaises



Source : Insee, Clap 2009


Les plus gros établissements de ce segment appartiennent aux entreprises Isoroy à Rungis et Soflog-Telis.

La part de cadres est plus faible dans le travail du bois (12 %) que dans l'ensemble de la filière bois francilienne (14 %). Les personnes travaillant dans ce segment sont plutôt jeunes avec 44 % de salariés âgés de 35 ans ou moins contre 34 % dans l'ensemble de la filière.


**La construction en bois représente 13 % des effectifs du cœur de la filière**

Selon l'approche « cœur (ou noyau) de filière », le secteur d'activité « travaux de charpente » structure à lui seul le segment de la construction en bois. Les « travaux de menuiseries bois et PVC », « travaux de revêtements des sols et des murs » et la « construction de maisons individuelles » peuvent aussi faire partie de la filière mais dans les périmètres par-

tiel ou potentiel car on ne peut distinguer les établissements qui travaillent exclusivement le bois des autres. Ainsi, 330 établissements de la construction sont intégrés complètement dans la filière bois francilienne (cœur de filière), 8 090 contribuent pour une large part de leur activité à la filière et 12 460 établissements contribuent partiellement à la filière, soit au total 20 880 établissements.

En Ile-de-France, la construction en bois regroupe 13 % des salariés de la filière, proportion proche de la moyenne nationale. En revanche, au sein du secteur de la construction, la percée de la production de la construction en bois reste très timide dans la région (0,5 %)  6. Certaines régions proches de l'Ile-de-France sont plus en avance dans le domaine. Ainsi, la construction en bois est davantage développée au sein du secteur de la construction dans le Centre où près de 3 % des effectifs de la construction sont spécialisés dans la construction en bois. Une des particularités de la filière bois est la pos-

sibilité de délocaliser l'activité de production de celle d'assemblage sur le chantier, lieu de construction. Des marchés de construction bois de la région sont, en effet, réalisés par des entreprises non franciliennes.

En Ile-de-France, six salariés du segment sur dix travaillent dans des établissements de moins de 20 salariés. Plus d'un tiers des établissements de la construction en bois sont des entrepreneurs indépendants. Les entreprises mono-établissements qui emploient au moins un salarié sont de très petite taille, elles emploient en moyenne 5 salariés. L'ensemble de ces entreprises composées d'un seul établissement (y compris indépendants) recouvre 90 % des établissements du segment. Les autres sont composées de moins de dix établissements chacune et sont mono ou quasi-mono franciliennes. Parmi les établissements qui comptent le plus grand nombre de salariés, Vulcain (entre 100 et 199 salariés) et Vaninetti (entre 20 et 49 salariés) sont présents dans la région  7.

La construction en bois est le secteur le plus masculin de la filière, 92 % d'hommes travaillent dans ce domaine. C'est également le segment le plus ouvrier de la filière (73 %), et celui dans lequel les apprentis sont les plus nombreux (6 %). C'est le segment le plus jeune. Plus de la moitié des salariés ont 35 ans ou moins contre 34 % dans l'ensemble de la filière.

## 7 Isoroy et Soflog-Telis : principaux établissements du travail du bois en Ile-de-France Top 10 des établissements des segments "sciage et travail du bois" et "construction en bois"

Sciage et travail du bois			
Rang	Raison sociale	Département	Tranche d'effectifs au 31/12
1	Isoroy	94	50 à 99 salariés
2	Soflog-Telis	95	50 à 99 salariés
3	Soflog-Telis	92	50 à 99 salariés
4	Groupe Dusogat	77	50 à 99 salariés
5	Soflog-Telis	91	50 à 99 salariés
6	Marotte	93	50 à 99 salariés
7	Revilox	95	50 à 99 salariés
8	Etablissements Maleville	75	20 à 49 salariés
9	Sirandre	93	20 à 49 salariés
10	AF Interlog	91	20 à 49 salariés
Construction en bois			
Rang	Raison sociale	Département	Tranche d'effectifs au 31/12
1	Vulcain	91	100 à 199 salariés
2	Soc Coop Product Charpentiers De Paris	92	100 à 199 salariés
3	Vaninetti	78	20 à 49 salariés
4	Pierrecharpente	77	20 à 49 salariés
5	Caillaud Ile-de-France	91	20 à 49 salariés
6	Renofors France	94	20 à 49 salariés
7	Charpentes Meha	94	20 à 49 salariés
8	Aux Charpentiers de France	91	20 à 49 salariés
9	Bepox	92	20 à 49 salariés
10	Aracadia	78	20 à 49 salariés

Source : Insee, Clap 2009

### *L'Office national des forêts : principal employeur de la filière bois francilienne*

La récolte de bois dans la région a baissé de 60 % en vingt ans pour avoisiner

270 000 m<sup>3</sup> de bois rond sur écorce en 2009, alors que le volume de bois récolté en France est resté stable au cours de la même période. Par ailleurs, l'Ile-de-France n'utilise que très peu les essences feuillues qu'elle récolte et travaille davantage le bois de conifères, beaucoup

## Sources et définitions

### Sources

Les sources utilisées sont principalement :

**Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)**, année 2009. Clap fournit une information homogène sur la localisation des établissements et l'emploi salarié au 31 décembre 2009.

**Déclaration annuelle de données sociales (DADS)**, année 2009. Les DADS permettent de caractériser les salariés au 31 décembre 2009.

**L'enquête liaisons financières (Lifi)**, année 2009. Cette source permet d'identifier les groupes de sociétés opérant en France et de déterminer leur contour.

### Définitions

L'analyse a été faite selon la **nomenclature d'activités française révision 2** (NAF rév. 2, 2008) qui est la nomenclature statistique nationale d'activités qui s'est substituée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 à la nomenclature d'activités française révision 1 (NAF rév. 1).

**Etablissement** : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise.

**Siège** : lorsqu'une entreprise n'exerce pas son activité dans un seul établissement, l'un d'entre eux a le statut d'établissement principal (entreprise individuelle) ou de siège social (société).

**Grume** : tronc d'arbre abattu dont on a coupé les branches.

moins présents dans ses forêts, pour son industrie.

En France, le solde des échanges de bois ronds, redevenu positif en 2008, poursuit sa progression et atteint 167 millions d'euros sur la période mi-2010 - mi-2011. La France exporte beaucoup de feuillus (90 millions d'euros). Les exportations de feuillus tempérés, et particulièrement les grumes de chêne, augmentent encore vers la Chine, jusqu'à atteindre 31 % des exportations. La France importe, en revanche, des produits issus de la première transformation comme les pâtes de bois et les papiers et cartons.

Un des enjeux nationaux est donc bien de relocaliser en France les entreprises de première transformation de la filière.

En amont de la filière, sont regroupées les activités de sylviculture, d'exploitation forestière et de services de soutien à l'exploitation forestière. Cette famille d'activités regroupe plus de 1 000 établissements pour un peu plus de 1 100 salariés. Les services de soutien à l'exploitation forestière sont fortement présents en Ile-de-France du fait de la présence du siège de l'Office national des forêts (ONF). L'ONF étant le premier employeur de la filière bois francilienne,

il concentre logiquement 75 % des effectifs du segment.

Huit établissements sur dix de la « sylviculture et exploitation forestière » sont des entrepreneurs indépendants correspondant à des propriétaires ou des exploitants forestiers. La plupart, près de neuf sur dix, sont propriétaires d'une exploitation en province mais résidents franciliens. Les entreprises mono-établissements employant au moins un salarié du segment « sylviculture et exploitation forestière » sont de très petite taille (2 salariés en moyenne).

### Pour en savoir plus

« Inversion de tendance entre le bois énergie et le bois d'industrie, le bois d'œuvre se maintient », Agreste Ile-de-France, n° 116, février 2012.

*Dossier de la Lettre du préfet de région*, page 5, n° 183, octobre-novembre 2011.

« Forte baisse de la récolte de bois dans les forêts franciliennes ces vingt dernières années », Agreste Ile-de-France, n° 105, novembre 2010.

« Les essentiels Filière Forêt-Bois » et le rapport complet « Filière Forêt-Bois », réseau TEE Ile-de-France, 2010.

« La filière bois en Ile-de-France », AgroParisTech et DRIEA, novembre 2009.

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France  
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 2012

Directrice de la publication : Sylvie Lagarde  
Comité de rédaction : Patrick Hernandez  
Chef de projet : Clotilde Sarron  
Rédactrice en chef : Christel Collin  
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud  
Impression : Jouve

Publication téléchargeable à partir du site Internet : [www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)

ISSN 0984-4724  
Commission paritaire n° 2133 AD  
Code Sage I1239452

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2012

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)